



Cofinancé par  
l'Union européenne



*Termes de référence*  
*Consultant.e pour soutien au développement d'études*  
*« Analyse des contextes migratoires »*  
*Tunisie*  
**SûrMaRoute**  
Projet 101101893 -AMIF-2022 TF1-AG-INFO

**Campagne d'information au Maroc et en Tunisie pour la conception consciente d'un parcours de vie personnalisé contre la migration irrégulière**

## 1. CONTEXTE

« SûrMaRoute » est un projet co-financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Progettomondo en partenariat avec Centro Informazione e educazione allo sviluppo ONLUS (CIES), Le Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI) et Grdr (Migration, Citoyenneté, Développement). La campagne mettra en place une action de sensibilisation visant à aborder les risques de la migration irrégulière. Toutefois, elle accordera également une importance particulière aux opportunités offertes par le Maroc et la Tunisie en termes d'alternatives à la migration, ainsi qu'aux possibilités de migration légale existantes. Dans le cadre de cette Campagne, les migrant.es de retour et la diaspora joueront un rôle actif, en mettant l'accent sur les témoignages et les expériences vécues, en donnant une voix privilégiée aux femmes.

L'objectif global de la campagne SûrMaRoute est de lutter contre la migration irrégulière en fournissant aux individus, hommes et femmes, qui aspirent à émigrer, des informations et des opportunités égales pour prendre des décisions éclairées sur des alternatives personnelles.

La campagne s'appuiera sur un dialogue interpersonnel à trois niveaux :

- Le dialogue individuel, destiné à maximiser l'accès des migrant.es et des migrant.es potentiel.es aux bureaux d'information établis, nouveaux et itinérants ;
- Le dialogue entre pairs, destiné à transmettre aux familles une vision étayée des possibilités de mobilité légale et des carrières dans le pays ;
- Le dialogue communautaire, destiné à développer avec les acteurs locaux et les autorités nationales un accès facile aux services.

La campagne se déroulera simultanément dans différentes régions du Maroc (Béni Mellal-Khénifra, Tétouan-Tanger-Al Hoceima et l'Oriental) et de la Tunisie (Grand Tunis, Sfax, Sousse, Medenine et Mahdia).

Pour la mise en place de cette campagne, un protocole de recherche est mis en place dans les 2 pays pour avoir une meilleure connaissance des profils migratoires, des déterminants du départ, des trajectoires et aspirations, et du regard sur les routes migratoires pour les migrant.es subsaharien.es, les candidats au départ et les diasporas installées en France et en Italie.

Cette phase d'enquête sera coordonnée par le Grdr en lien avec des binômes de consultants locaux et

l'appui des autres partenaires du consortium.  
Voici la présentation détaillée de cette phase d'enquête.

L'objectif du volet recherche / enquête du projet SûrMaRoute est d'identifier et d'encadrer les caractéristiques et les problèmes clés de la migration du Maroc et de la Tunisie, en vue de développer des actions de communication et de sensibilisation adaptées aux besoins des groupes cibles dans les principaux axes d'action : accès aux conseils juridiques, à la recherche d'emploi, aux soins de santé et au soutien aux victimes de violence. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- **Analyser les déterminants de la migration** et identifier les profils et les projets pour **les jeunes et les femmes marocaines et tunisiennes** et pour les **migrant.es subsahariens africain.es au Maroc et en Tunisie** ;
- Différencier les besoins et les caractéristiques des migrants en **fonction de leur sexe** ;
- **Cartographier les alternatives et les opportunités** de services disponibles au Maroc, en Tunisie, vers l'Europe (**mobilité régulière**) pour les migrant.es marocain.es, tunisien.es et subsahariens, et au Sénégal et au Niger pour les migrants réintégrés ;
- **Identifier les sources d'information pertinentes** qui influencent et encouragent les plans de migration de différents pays - Maroc, Tunisie, Sénégal, Niger, Mali et Mauritanie ;
- **Recueillir les visions des risques de la migration irrégulière** de la **diaspora en France**.

La méthodologie s'articule autour d'une analyse croisée entre aspirations et trajectoires individuelles. La déclinaison de ces trajectoires et aspirations dans une perspective collective permettra d'alimenter les 3 niveaux d'action prévus de la campagne, à savoir le dialogue individuel, le dialogue entre pairs et le dialogue collectif.

## 2. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet d'établir les conditions techniques et économiques qui régiront la passation d'un contrat de prestation d'enquête sur l'analyse des contextes migratoires à mener au niveau de la Tunisie.

## 3. CHAMP D'APPLICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE

La méthodologie d'enquête et les outils techniques (guides d'entretiens biographiques, guides d'animation de focus group) seront fournis par le Grdr lors de la formation de cadrage de septembre 2023.

**3.1 Participation à la formation de cadrage** de l'enquête avec les équipes Grdr et les partenaires Sûr Ma Route

**3.2 Recherche documentaire et l'analyse bibliographique sur les migrations**, les sources gouvernementales et européennes, les meilleures pratiques des campagnes précédentes dans le



Cofinancé par  
l'Union européenne



pays

**3.3** Réalisation d'une cartographie des services existants et des dispositifs de mobilité régulière disponibles en Tunisie et des politiques d'immigration en vigueur

**3.4** Réalisation de **15 entretiens (5 jeunes Tunisiens.es, 5 femmes Tunisiennes, 5 parties prenantes)**

**3.5** Retranscription des 15 entretiens

**3.6** Réalisation d'une note de synthèse pour chaque catégorie de public enquêté (jeunes, femmes, parties prenantes).

**3.7** Réalisation de **3 focus groups par pays** (12 personnes par focus group) avec jeunes, femmes, et migrant.es africain.es en Tunisie.

**3.8** Réalisation d'une synthèse des principaux enseignements des focus group (1 Compte rendu par Focus Group)

#### **4. PRODUIT FINAUX**

**4.1** Une synthèse des recherches documentaires et bibliographiques sur les migrations, les sources gouvernementales et européennes, les meilleures pratiques des campagnes précédentes dans le pays. Synthèse de 4 pages en français (modèles sociaux, économiques et géographiques de la migration, services d'information locaux pour la recherche d'emploi, la santé et les conseils juridiques, le soutien aux victimes de violence politiques nationales).

**4.2** Une cartographie des dispositifs de migration régulière et des politiques d'immigration en vigueur. Cartographie analytique des principaux dispositifs (modèles sociaux, économiques et géographiques de la migration, services d'information locaux pour la recherche d'emploi, la santé, l'enfance et les conseils juridiques, le soutien aux victimes de violence politiques nationales)

**4.3** Quinze entretiens retranscrits

**4.4** Une note de synthèse par catégorie de public entretenu (jeunes, femmes, parties prenantes). Synthèses de 1 à 2 pages en français

**4.5** Réalisation de note de synthèse restituant les principaux enseignements des focus groups. 1 note de synthèse de 1 à 2 pages par focus group en français.

#### **5. REGIME JURIDIQUE**

Le contrat visé dans le présent cahier des charges est régi par les clauses qui y sont incorporées. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le contrat susmentionné et dans les clauses du présent cahier des charges, les dispositions du droit privé français et du droit communautaire applicable seront

d'application.

## 6. DONNÉES DE BASE

- Entité adjudicatrice : Grdr (Migration, citoyenneté, développement).
- Type de contrat : contrat de prestation d'enquête sur l'analyse des contextes migratoires à mener au niveau de la Tunisie
- Durée du contrat : La durée estimée du service sera de 45 jours du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2023.
- Les produits finaux seront à remettre à l'entité adjudicatrice (Grdr) au plus tard le 15 octobre 2023 à 23h59 (heure française)
- Montant maximum de la prestation : 8 000 euros (huit mille euros). Y compris les frais de voyage, de pension et d'hébergement découlant de l'exécution du service.
- Description : Le prestataire de services produira 1 note bibliographique et documentaire sur les migrations, 1 cartographie analytique des dispositifs de migration régulière, 15 retranscriptions d'entretiens, 3 notes de synthèses des déterminants migratoires issus des entretiens, 3 notes de synthèses des enseignements des focus groups.
- Lieu de travail : **Tunisie (régions du Grand Tunis, de Sousse, de Mahdia, de Sfax et de Médenine).**
- Type de procédure : Ouverte
- Date limite de réception des offres : **27 août 2023 à 23h59**, heure de Tunis.

## 7. PROFIL REQUIS

Les qualifications et l'expérience du (des) prestataire(s) de services de suivi et d'évaluation interne du projet SURMAROUTE doivent répondre aux conditions suivantes

### a. Formation (niveau et domaine de formation requis et/ou préféré) :

- Formation supérieure en sciences sociales, en économie et/ou dans des domaines connexes.

### b. Expérience professionnelle

- Expérience en matière de recherche-action, enquêtes sociologiques, diagnostics territoriaux, animation d'ateliers et / ou focus groups
- Expériences dans la conduite d'entretiens biographiques



Cofinancé par  
l'Union européenne



- Une expérience de travail sur des projets européens et une connaissance des politiques migratoires en Tunisie seraient un atout.

#### c. Compétences clés.

- Capacité d'analyse et de rédaction de rapports et de notes de synthèses.
- Capacité à travailler en équipe. Capacité à animer des groupes d'échanges pluri acteurs
- Capacité à établir une communication et des relations de travail avec les populations migrantes.
- Connaissance des réseaux de partenaires et des relais communautaires dans les localités de mise en œuvre du projet
- Haut niveau de responsabilité, d'éthique professionnelle et de transparence ; engagement à fournir
- un travail de qualité et à atteindre les objectifs fixés.
- Intégrité : agir conformément aux règles et procédures de l'entité adjudicatrice dans la prise de décision et dans l'exécution du travail.
- Planification et organisation - de leur propre charge de travail, gestion des priorités conflictuelles et utilisation rationnelle et efficace du temps ; capacité à organiser et à mettre en œuvre des activités et des résultats ; capacité à suivre l'évolution des activités et à respecter les délais.
- Excellentes compétences en matière de communication (orale et écrite), y compris
- la capacité à rédiger des rapports, à s'adresser à différents interlocuteurs et à formuler des idées de manière claire et concise ;
- De bonnes compétences interpersonnelles et la capacité d'établir et de maintenir une participation et des relations de travail efficaces avec des collègues dans un environnement multiculturel, multiethnique, sensible à la diversité et à l'égalité entre les hommes et les femmes.

#### d. Expertise technique.

- Informatique avancée, en particulier Microsoft Excel, Access, Word, Power Point, Internet.
- Maîtrise des outils de cartographie (BatchGeo · ArcGIS Online · CARTO · GRASS GIS · QGIS · GeoDa · Whitebox) est un atout.
- Respect et adaptabilité à la diversité culturelle, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité, etc.

Langues : pour ce service, une **connaissance avancée de l'arabe et du français** est requise.

## 8. LA COORDINATION DE L'ACTIVITÉ

Le travail sera coordonné et dirigé par le Grdr. Les entités qui fournissent le service agissent toujours sous la direction de l'équipe du Grdr affectée au projet. Les droits sur le travail sont la propriété du Grdr, qui reconnaîtra la qualité de co-auteur de l'équipe de recherche qui fournit le service.

## 9. SYSTÈME D'ATTRIBUTION

Le système d'attribution se fera par procédure ouverte. L'annonce sera publiée sur le portail de transparence de l'Association et toutes les entités, institutions et entreprises pourront soumettre des offres.

La capacité technique des entreprises candidates et leur flexibilité à s'adapter aux besoins finalement définis et aux améliorations qu'elles peuvent apporter seront évaluées.

NOTES : Il est entendu que l'offre (les offres) de la (des) société(s) intéressée(s) inclut le montant de la TVA et de toute autre taxe ou redevance prévue par la législation en vigueur.

Cette procédure de sélection peut être annulée si les propositions reçues ne remplissent pas exigences techniques minimales ou ne rentrent pas dans le cadre du budget disponible.

## 10. LIEU ET FORME DE SOUMISSION DES OFFRES

L'offre doit être soumise en format numérique uniquement aux 2 adresses suivantes : [samba.yatera@grdr.org](mailto:samba.yatera@grdr.org) ; [jonathan.stebig@grdr.org](mailto:jonathan.stebig@grdr.org) ; [surmaroute@cies.it](mailto:surmaroute@cies.it) **avant le 27 août 2023 à 23h59** (heure de Tunis), et contenir les informations suivantes : le numéro de référence attribué à l'activité faisant l'objet du marché, le nom et le prénom du soumissionnaire ou la raison sociale, le numéro de TVA, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le numéro de télécopie et l'adresse électronique à laquelle l'organisme peut être contacté.

## 11. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être inclus dans la documentation requise :

- Curriculum vitae de la (des) personne(s) candidates répondant aux exigences énoncées au point 7 du présent mandat
- Offre technique basée sur les produits demandés et pouvoir proposer d'autres produits améliorés
- Offre financière
- Annexe 1 du présent document de Termes de Références complété et signé

## 12. COMITÉ CONTRACTANT

L'Organe contractant du Grdr sera assisté par un Comité contractant conformément aux dispositions de l'Instruction interne de l'Association, qui, selon l'organigramme, correspond à la Direction du Fonds.

## 13. FORMALISATION DU CONTRAT

Le contrat est conclu avec la notification de l'attribution définitive. Le contrat est formalisé par écrit, dans un délai maximum de 15 jours ouvrables à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, le contractant, peut demander la transformation du contrat en acte public, à ses frais.

Si, dans le délai susmentionné, le contractant ne satisfait pas aux exigences nécessaires à la formalisation du contrat ou si le contrat n'est pas formalisé pour une raison quelconque imputable au contractant, le Grdr peut accepter la résiliation de la présente convention, en indemnisant le Fonds pour les dommages causés, et l'Association peut contracter pour le même objet.

## 14. CESSION DU CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE

Ni la cession ni la sous-traitance de la totalité des activités couvertes par le contrat ne sont autorisées. La sous-traitance de tâches ou d'activités spécifiques à l'intérieur de celles-ci à l'insu et/ou sans l'autorisation expresse du Grdr n'est pas permise.

## 15. RÉSILIATION DU CONTRAT

Le contrat peut être résilié dans les cas spécifiés dans le présent document. En outre, le Grdr peut résilier le contrat en cas de manquements répétés dans l'exécution des services, de fausseté avérée des données fournies qui ont influencé l'attribution du contrat, d'introduction de modifications dans la composition du matériel sans autorisation préalable, ainsi que d'utilisation pour l'exécution des travaux de personnel ne répondant pas aux conditions fixées dans le présent document ou, le cas échéant, à celles offertes par le contractant.

Il s'agit également d'un motif de résiliation du contrat :

- Non-respect du secret de la procédure.
- Abandon du service contractuel.
- Inclusion du contractant dans les interdictions de contracter ou incompatibilité conformément à la réglementation en vigueur et/ou aux conditions du présent document d'appel d'offres.

La Grdr doit être indemnisée pour les dommages causés par la résiliation du présent contrat lorsque les causes sont imputables au contractant.

## 16. JURIDICTION COMPÉTENTE

La juridiction compétente pour connaître des litiges est celle des Cours et Tribunaux de Séville, conformément à la juridiction civile.

## 17. PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Le contractant s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel dans le cadre du développement de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de l'exécution de l'objet du contrat.

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. Il devra notamment respecter les garanties et limitations, en référence au traitement des données à caractère personnel, imposées par la loi organique 3/2018, du 5 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Il est strictement interdit au CONTRACTANT d'utiliser, de divulguer, de communiquer publiquement, de fournir ou de mettre à disposition pour utilisation, directement ou indirectement, toutes les informations et/ou connaissances liées à l'exécution des travaux auxquelles il a accès, que ce soit pour son usage privé ou celui de tiers, de nature interne et/ou organisationnelle, à l'exception de celles qui sont strictement nécessaires à l'exécution de ses services professionnels.

Les obligations décrites ci-dessus seront applicables pendant la durée de la relation contractuelle, ainsi qu'après la fin de la relation contractuelle, et toute violation de l'une des exigences susmentionnées sera considérée comme une violation de la bonne foi contractuelle et un abus de confiance, indépendamment de la responsabilité qu'elle peut encourir pour violation de la vie privée de tiers et du droit à leurs données personnelles, entre autres, qui peut être causée à Grdr ou à ses employés, partenaires, bénéficiaires, personnes sur lesquelles le programme est mis en œuvre ou au personnel externe.

## 18. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

L'acceptation de cette activité implique l'acceptation de ces spécifications, ainsi que le respect des





Cofinancé par  
l'Union européenne



exigences et obligations légales applicables.

### ANNEXE I. CERTIFICATS / ATTESTATION SUR L'HONNEUR

M./Mme .....  
en tant que représentant légal de l'Entité .....  
(N° d'immatriculation.....)

DÉCLARE, SOUS SA RESPONSABILITÉ : (indiquer ce qui est approprié)

- Que l'Entité que je représente dispose d'une capacité de gestion technique et financière suffisante pour l'exécution du projet correspondant.
- Que l'Entité que je représente est inscrite et enregistrée dans l'épigraphe correspondant à l'impôt sur les activités économiques et qu'elle est à jour de son paiement.
- Que l'Entité que je représente est à jour de ses obligations fiscales, en fournissant un certificat délivré par l'Agence fiscale.
- Que l'entité que je représente est à jour de ses obligations en matière de sécurité sociale, en fournissant un certificat délivré par la Trésorerie générale de la sécurité sociale.
  
- Que l'entité que je représente se soumet à la juridiction des cours et tribunaux de tout ordre, pour tous les incidents pouvant découler directement ou indirectement du contrat, en renonçant, le cas échéant, à la juridiction qui pourrait lui correspondre.
  
- Le soussigné DÉCLARE qu'il accepte inconditionnellement et respecte ce document sans exception, ainsi que l'exactitude et la véracité de tous les documents présentés et qu'il remplit toutes et chacune des conditions pour contracter.

A ....., à ..... de 2023.

Signature

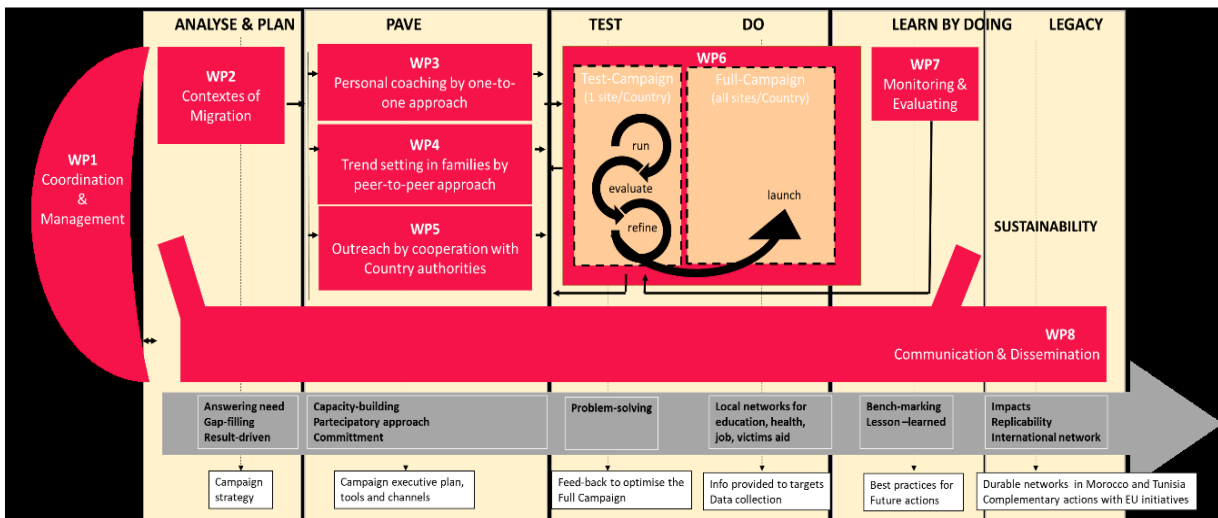


Cofinancé par  
l'Union européenne



## ANNEXE II. PLAN DE TRAVAIL

SûrMaRoute est basé sur 6 étapes opérationnelles qui concourent à la réalisation de l'objectif principal, tandis que les objectifs spécifiques seront réalisés de manière transversale dans un ou plusieurs lots de travail (WP). Les WP 2 à 5 sont consacrés aux activités préparatoires et de durabilité, le WP6 à la mise en œuvre, le WP7 à l'évaluation, le WP8 à l'amplification et à la recherche de synergies, tandis que le WP1 dirige et garantit que les activités et les résultats sont éthiques, neutres du point de vue du genre et de qualité. Le cadre logique du projet est présenté ci-dessous.



**ÉTAPE 1 : Analyser et planifier.** Le lot de travail 2 analysera les multiples aspects de la migration vers et depuis le Maroc et la Tunisie, ainsi que les précédentes actions d'information de l'UE, du Maroc et de la Tunisie, et les combinera avec une connaissance de première main des groupes de migrants. Il servira à identifier les éléments clés pour développer une stratégie axée sur les résultats et concevoir une campagne de sensibilisation et d'information efficace visant à répondre aux besoins identifiés de l'UE et des migrants ainsi qu'aux lacunes en matière d'information.

**ÉTAPE 2 : Pavage.** Les WP 3 et 4 développeront les outils et les canaux identifiés comme appropriés pour atteindre les migrants irréguliers potentiels et leur donner les moyens de choisir des voies alternatives. Des opérations de sensibilisation sur mesure sont prévues pour maximiser l'impact de la campagne. Le WP5 établira un dialogue avec les autorités afin d'améliorer les services, créant ainsi des éléments supplémentaires pour un impact durable et la pérennité du projet.

**ÉTAPE 3 : Essai.** Le WP6, T6.1 consistera en une activation à petite échelle et à court terme d'outils et de canaux dans un seul territoire cible par pays, suivie de leur évaluation. L'amélioration sera réalisée avec une approche pragmatique de résolution de problèmes.

**ÉTAPE 4 : Réalisation.** Le WP6, T6.2 mènera la campagne globale dans toutes les zones cibles à mi-parcours du projet. L'action atteindra et influencera un grand nombre de migrants potentiels et leurs interlocuteurs, en développant également des mesures générales de renforcement des capacités qui conduiront à la création de réseaux durables de services d'orientation.

**ÉTAPE 5 : Apprentissage par la pratique.** Le WP7 évaluera la mise en œuvre et les résultats de la campagne par rapport à des indicateurs de performance. L'expérience acquise et les leçons tirées alimenteront le potentiel de reproductibilité du projet. Le WP8 soutiendra la campagne dans toutes



Cofinancé par  
l'Union européenne



ses phases et veillera à l'amélioration mutuelle des résultats entre SûrMaRoute et d'autres initiatives thématiques. La Conférence finale renforcera l'impact immédiat et durable du projet, par exemple en reproduisant la Campagne dans d'autres régions au sein de MOR et TN et dans d'autres pays africains d'émigration.

**ÉTAPE 6 : Héritage et durabilité.** Elle s'appuie sur les résultats des GT3-4 (renforcement des capacités des acteurs locaux), GT5 (politiques et services des autorités) et GT8 (potentiel de reproductibilité et réseau créé).